

BUREAU DU 22 NOVEMBRE 2019

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Séance du 22 novembre 2019

L'an deux mille dix neuf, le 22 novembre, à 08H00, le Bureau de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 15 novembre 2019, s'est réuni à l'Hôtel d'agglomération, sous la Présidence de Monsieur Dominique LEFEBVRE, Président.

ETAIENT PRESENTS :

Dominique LEFEBVRE, Gilles LE CAM, Jean-Michel LEVESQUE, Gérald RUTALT, Jean-Claude WANNER, Anne-Marie BESNOUIN, Marc DENIS, Monique LEFEBVRE, Jean-Marie ROLLET, Rose-Marie SAINT-GERMES-AKAR, Elvira JAOUEN, Frédérick TOURNERET, Sylvie COUCHOT, Daniel BOUSSON, Didier DAGUE, Daniel DIGNE.

ABSENTS :

Philippe HOUILLON, Thibault HUMBERT, Jean-Paul JEANDON, Jean-Christophe VEYRINE, Françoise COURTIN, Cédric LAPERTEAUX, Emmanuel PEZET, Christophe SCAVO.

SECRETAIRE DE SEANCE : Anne-Marie BESNOUIN

La séance est ouverte à 08h00

Désignation du secrétaire de séance en la personne de : « Anne-Marie BESNOUIN »

**1. ZAC DE LA DEMI-LIEUE À OSNY - RÉALISATION DE TRAVAUX DE
REQUALIFICATION DE LA RUE D'EPIAIS : AVENANT N°4 AU MARCHÉ DE
MAITRISE D'ŒUVRE**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :

1/ AUTORISE le Président ou son représentant à signer un avenant n°4 au marché de Maîtrise d'œuvre avec le groupement ESE-DEGOUY ROUTES ET OURVAGES / ARPENTERE portant la rémunération à un montant de 807 842,54 € HT (soit un montant de 969 411 € TTC).

**2. PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE CERGY-PRÉFECTURE -
AMÉNAGEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET ESPACES PUBLICS:AVENANT N°3
AU MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :

AUTORISE le Président ou son représentant à signer un avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre avec le groupement RICHEZ Associés/ Villes et Paysages/ Cabinet MERLIN/ Coup d'Eclat/ Transitec portant la rémunération à un montant de 1 205 425.16 € HT (1 446 510.19 € TTC),

**3. GROUPE SCOLAIRE DES HAUTS DE CERGY (ATLANTIS) : AVENANTS N°3
AUX MARCHES DE TRAVAUX DES LOTS 1 ET 2, N°2 AU MARCHÉ DE
TRAVAUX DU LOT 3 ET N°3 AU MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :

1/ AUTORISE le Président ou son représentant à signer :

- les avenants n°3 aux marchés de travaux des entreprises Eiffage Construction (lot 1) et JS Aménagements (lot 2), .
- l'avenant n°2 au marché de travaux de l'entreprise Point Service (lot 3)
- l'avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre.

**4. PRESTATIONS DE FOURNITURE ET LIVRAISON DE SEL DE DENEIGEMENT
ET DE PRODUITS FONDANTS : MARCHÉ**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :

1/ AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer l'accord-cadre à bons de commandes pour les lots 1, 2 sus-mentionnés.

2/ PRECISE QUE les crédits nécessaires sont prévus en budget principal VOI.

5. ADHÉSION À L'ASSOCIATION « SECURITY SYSTEMS VALLEY » (SSV) 2019 - SUBVENTION

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :

1/ APPROUVE l'adhésion de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise à l'association Security Systems Valley (SSV).

2/ AUTORISE le paiement d'une subvention de fonctionnement de 5 000 € à l'association Security Systems Valley (SSV) au titre de l'année 2019.

3/ AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat afférente.

4/ DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget 2019 - DEVECO & ESR FONCTIONNEMENT dans le programme 16INN10316 - Filières structurantes, imputation 65-90-6574.

6. ASSOCIATION CEEVO - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2019

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :

1/ APPROUVE la convention de partenariat entre la CACP et le CEEVO.

2/ AUTORISE le paiement d'une subvention de fonctionnement de 3 429 € à l'association CEEVO au titre de l'année 2019.

3/ AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat afférente.

4/ DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget 2019 - DEVECO & ESR FONCTIONNEMENT dans le programme 16PRO10310 - Activités de prospection, imputation 65-90-6574.

7.1 MARCHÉ D'ASSURANCE N°17SF09 - LOT N°4 : ASSURANCE PRÉVOYANCE STATUTAIRE - AVENANT N°1

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :

1/ APPROUVE l'avenant n°1 du lot n°4 du marché d'assurance Prévoyance statutaire avec le groupement AXA /Gras Savoye,

2/ AUTORISE le représentant du pouvoir adjudicateur à signer cet avenant.

7.2 MARCHÉ D'ASSURANCE N°17SF09 - LOT N°1 : ASSURANCE RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE ET RISQUES ANNEXES

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :

1/ APPROUVE l'avenant n°1 du lot n°1 du marché d'assurance Responsabilité générale et risques annexes avec la SMACL,

2/ AUTORISE le représentant du pouvoir adjudicateur à signer cet avenant.

8. MARCHE RELATIF A L'ACQUISITION DE LA LICENCE ETENDUE DE LOGICIELS SIG : ELA (ENTREPRISE LICENSE AGREEMENT) - RECTIFICATIF

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau :

1/ AUTORISE le Président, ou son représentant, à rectifier la délibération n°6 du Bureau délibératif du 11 octobre 2019 autorisant la signature du marché relatif à l'acquisition de la licence étendue de logiciels SIG : ELA d'ESRI (Entreprise License Agreement), en ce qui concerne la possibilité d'émissions de bons de commandes des prix unitaires pour un montant maximum de 60 000€ H.T, soit 72 000€ T.T.C, pour la durée du marché.

La séance est levée à 10H00

Fait à Cergy, le 25/11/2019

Affiché à l'Hôtel d'agglomération le **02 DEC. 2019**

Le Président

Dominique LEFEBVRE



Le texte complet des délibérations à caractère réglementaire, mentionnées au présent compte – rendu sommaire, est publié au Recueil des Actes Administratifs n°16-2019 mis à disposition du public le **06 DEC. 2019**